



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mission de service public de proximité de France Bleu

Question écrite n° 28542

Texte de la question

Mme Sylvie Tolmont attire l'attention de M. le ministre de la culture sur la gestion des antennes de France Bleu en période de crise sanitaire covid-19. Le 25 mars 2020, se fondant sur l'impérieuse nécessité d'assurer la protection des salariés, décision a été prise par la direction du réseau de regrouper les 44 stations habituelles en 16 pôles régionaux. Ces mutualisations, sans doute nécessaires aux prémices de la crise, paraissent aujourd'hui disproportionnées. En effet, de l'aveu même de nombreux salariés du réseau, le maintien de cette situation relève d'un principe de précaution poussé au-delà du raisonnable et n'a plus lieu d'être tant les précautions sanitaires idoines sont de rigueur. Dès lors, plus rien ne semble désormais empêcher le retour d'une antenne locale. À titre d'exemple, les équipes de France Bleu Maine l'ont d'ailleurs prouvé en rendant possible une matinale locale avec seulement quatre personnes présentes simultanément dans les locaux. En outre, les regroupements actuels altèrent la mission première de France Bleu, celle-là même qui constitue son ADN et sa raison d'être : la proximité. Certains animateurs se trouvent contraints de couvrir une quantité déraisonnable de départements pour un nombre d'auditeurs qui l'est tout autant. Assurément, cette nouvelle gestion signe un effacement de territoires qui, bien que proches, ne sont caractérisés ni par les mêmes actualités, ni par la même histoire, et acte l'abandon d'auditeurs en parfait désarroi. Dans une telle configuration, France Bleu n'assure plus sa mission essentielle en matière de lien social et de proximité, alors que celle-ci paraît indispensable en cette période de confinement généralisé. Les personnels, quant à eux, ont le sentiment de couvrir l'actualité de territoires qui ne sont pas les leurs, qu'ils ne connaissent pas nécessairement et pour lesquels ils n'ont pas d'attaches. Le travail remarquable qu'effectuent les équipes de France Bleu au quotidien participe d'une mission essentielle à la vitalité des territoires qui s'en trouve, dès lors, totalement dénaturée. Aussi, elle souhaite connaître ses intentions concernant cet affaiblissement de ce service public de proximité.

Texte de la réponse

Pour faire face à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, Radio France a mis en œuvre, à compter du 15 mars 2020, son plan de continuité d'activité dans l'objectif de poursuivre ses missions de service public tout en protégeant ses collaborateurs. Le ministère de la culture tient à saluer sa capacité d'adaptation rapide qui lui a permis de déployer, dans des délais extrêmement courts et dans des circonstances exceptionnelles, des services d'éducation, de culture et d'information, dont l'utilité a été largement saluée. Dans le réseau France Bleu, les choix d'organisation opérés par Radio France se sont traduits par la structuration d'une offre articulée autour de seize regroupements répondant au double objectif de protection des salariés des quarante-quatre stations locales qui le composent et de continuité de l'information de proximité, plus que jamais nécessaire pour répondre aux questions des publics et les accompagner au quotidien. Le réseau a ainsi pu proposer 100 heures de production locale et douze éditions d'information de proximité spécifiques à chacun des seize regroupements. Ses quarante-quatre stations ont par ailleurs été en mesure de renforcer leurs offres numériques et de multiplier les initiatives solidaires à l'échelle locale, pour certaines relayées à l'antenne. Au cours de la première période de confinement, France Bleu a par conséquent continué de jouer pleinement son rôle de radio de proximité de référence. Depuis la fin du premier semestre 2020, la programmation des locales

France Bleu est revenue à la normale. Les quarante-quatre matinales locales (6h-9h) et programmes locaux de la tranche 9h-12h ont pu reprendre respectivement le 11 mai et le 3 juin 2020. Les mesures prises au début du mois de novembre 2020 par le Gouvernement afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 n'ont pas conduit Radio France à adapter de nouveau l'organisation et la programmation du réseau France Bleu.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Tolmont](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28542

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2020](#), page 2882

Réponse publiée au JO le : [31 août 2021](#), page 6523